Nations Unies S/2020/1291



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 décembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 décembre 2020, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité a approuvé la proposition contenue dans votre lettre datée du 22 décembre 2020 (S/2020/1290) concernant le redéploiement temporaire, pour une période de deux mois, de deux compagnies d'infanterie et de deux hélicoptères militaires de manœuvre de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour aider la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) à renforcer la sécurité dans les zones critiques, tout en maintenant la sécurité de Bangui. Les forces temporairement redéployées continueront d'être imputées au plafond autorisé pour les effectifs militaires et civils de la MINUSS et ne seront pas imputées au plafond de la MINUSCA. Le Conseil estime qu'il est indispensable de doter la MINUSS en ressources et effectifs suffisants aux fins de la mise en œuvre des accords de paix concernant le Soudan du Sud. Les membres du Conseil tiennent à souligner qu'il s'agit de l'approbation d'une demande temporaire résultant d'une situation d'urgence.

Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**

20-17734 (F) 281220 281220

